

Séance du 02 avril 2024

L'an Deux Mil Vingt Quatre le Deux Avril à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, M. BEDAT Henri.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	16	22
		Pour : 21
		Contre : 1
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**

M. BEDAT Henri, Mme BÉZIAT-RICARD Sylvie, Mme BIARNES Karine, Mme CAZENAVE Sandrine, Mme CHAUPRADE Isabelle, M. CONSTANTIN François, M. DARRACQ Nicolas, M. DEHEZ Julien, M. ETIENNE Bernard, Mme HOURQUET Nathalie, M. LAHONTAN Jean-Jacques, M. LARROQUE Claude, M. MARIMPOUY Jean-Gabriel, M. SEIRACQ Michel, M. VILATON Pascal, Mme WLUSEK Pierrette

**Procuration(s) :**

M. FOURNET Cyrille donne pouvoir à Mme HOURQUET Nathalie, M. LABAT Benoît donne pouvoir à M. VILATON Pascal, Mme LABUXIÈRE Corinne donne pouvoir à M. LARROQUE Claude, Mme LAGRASSE Marie-Laure donne pouvoir à Mme BÉZIAT-RICARD Sylvie, Mme MESPLÈDE Audrey donne pouvoir à M. BEDAT Henri, M. GATUINGT Patrice donne pouvoir à M. SEIRACQ Michel

Date de la convocation
26 mars 2024

**Etai(en)t absent(s) :**

Mme EDE Amandine

Date d'affichage
26 mars 2024

**Etai(en)t excusé(s) :**

M. FOURNET Cyrille, M. GATUINGT Patrice, M. LABAT Benoît, Mme LABUXIÈRE Corinne, Mme LAGRASSE Marie-Laure, Mme MESPLÈDE Audrey

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

**(Ont) été nommé(s) secrétaire(s) de séance :**

Mme WLUSEK Pierrette

__/__/__
et publication du
__/__/__

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

L'Assemblée délibérante, réunie sou la présidence du Maire, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

**Investissement**

Dépenses : 0,00

Recettes : 0,00

**Fonctionnement**

Dépenses : 61 670,00

Recettes : 61 670,00

Pour rappel, total budget :		
<b>Investissement</b>		
Dépenses :	0,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	0,00	(dont 0,00 de RAR)
<b>Fonctionnement</b>		
Dépenses :	61 670,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	61 670,00	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Vincent-de-Paul



le(s) secrétaire(s) de séance